



Le Conseil de l'eau du  
Nord de la Gaspésie

## Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Saint-Maxime-de-Mont-Louis, 18 octobre 2013

### Élections municipales 2013 : L'eau un enjeu complexe et important!

En cette période d'élections municipales, le Conseil de l'eau du Nord de la Gaspésie invite les élus et les candidats se présentant dans les municipalités de la Côte-de-Gaspésie et de la Haute-Gaspésie à se positionner sur les enjeux liés à l'eau. Nous invitons également les citoyens à poser des questions aux candidats concernant ces enjeux.

Les responsabilités légales des municipalités et des MRC à l'égard de la gestion de l'eau sont multiples et chacune de ces dimensions est importante. Les municipalités et les MRC doivent travailler de concert avec les organismes de bassin versant, les ministères et autres acteurs de l'eau pour assurer l'atteinte de plusieurs objectifs. En voici quelques-uns :

- **Approvisionnement en eau potable** : assurer une eau de qualité et en quantité suffisante aux citoyens.
- **Assainissement des eaux domestiques et gestion des matières résiduelles** : éviter la contamination de notre environnement.
- **Aménagement du territoire** : protéger les sources d'eau et préserver les écosystèmes et les milieux humides.
- **Gestion des lacs et des cours d'eau** : parer aux éventuelles fluctuations de nos cours d'eau tout en favorisant leur accessibilité et leur conservation ou protection.
- **Sécurité incendie et civile** : assurer la sécurité des citoyens sur et près des cours d'eau (noyade, inondation).
- **Développement économique régional et local** : mettre en valeur les cours d'eau et les ressources aquatiques du territoire (chasse, pêche, activités de plein-air, tourisme) et assurer que le développement économique ne nuise pas à l'eau et aux écosystèmes.
- **Développement communautaire, culturel et du loisir** : consolider les liens entre les citoyens et leurs cours d'eau, participer à la sensibilisation pour une consommation responsable de l'eau et la préservation de la ressource.

- **Activités de voirie** : favoriser l'accès aux cours d'eau et protéger la ressource lors de travaux de voirie.

L'eau est au cœur de plusieurs débats et représente un enjeu de taille pour les élus. De plus, de grands défis qui affectent la ressource eau et les citoyens attendent les municipalités et les MRC : **les changements climatiques, les changements ou vides législatifs, les enjeux énergétiques et miniers, la mise en place du nouveau régime forestier, la mise à niveau des infrastructures municipales de gestion de l'eau, etc.**

### **Vos candidats sauront-ils répondre à ces enjeux?**

Les citoyens doivent également se responsabiliser pour accompagner les municipalités et les MRC dans leurs démarches. *S'informer* est un premier pas vers cette responsabilisation et une meilleure gestion de notre ressource.

#### **« Ensemble, décidons et agissons pour l'avenir de la ressource EAU »**

Le Conseil de l'eau du Nord de la Gaspésie est un organisme sans but lucratif qui a comme mission d'assurer la concertation, la planification ainsi que la conciliation des usages de l'eau en fonction des principes de gouvernance participative et de gestion intégrée des bassins versants de la zone Gaspésie Nord. Pour ce faire, il doit élaborer et mettre à jour un Plan directeur de l'eau, le promouvoir et suivre sa mise en œuvre en s'assurant d'informer et de consulter les acteurs de l'eau et les citoyens.

Pour information communiquer avec :

#### **Julie Madore**

Directrice Conseil de l'eau du Nord de la Gaspésie

418-797-2602

418-967-2426